

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 39

14 janvier 2005

SOMMAIRE

Airfreight Development Worldwide S.A., Stegen	1831	Domus Aurea Holding S.A., Luxembourg	1861
Alchemy, S.à r.l., Luxembourg	1871	DuARTymob, S.à r.l., Pétange	1850
Apollo Rida Zeran, S.à r.l., Luxembourg	1848	Edilcom S.A., Luxembourg	1871
Auditas S.A., Luxembourg	1861	(Les) Editions du Lion, S.à r.l., Livange.	1863
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg	1858	Escalette Investissements S.A.H., Luxembourg	1859
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg	1858	Euresa-Life S.A., Bertrange.	1837
Autogrill Overseas S.A., Luxembourg	1857	Eurolease-Factor S.A., Luxembourg	1860
Autogrill Overseas S.A., Luxembourg	1857	Eurolease-Factor S.A., Luxembourg	1860
Axiome de Rè S.A., Senningerberg	1836	Europa West Station, S.à r.l., Luxembourg	1851
B.F.B., Bois et Forêts du Brabant S.A., Luxembourg	1866	Européenne Développement & Conseils S.A., Haller	1868
BCP Caylux Holdings Luxembourg S.C.A., Luxembourg	1831	Executive Line S.A., Luxembourg	1862
BCP Caylux Holdings Luxembourg S.C.A., Luxembourg	1834	Fidare S.A., Luxembourg	1845
Belca Holding S.A., Luxembourg	1847	Finaltair S.A., Luxembourg	1848
Belmir Holding S.A., Luxembourg	1864	Finera S.A., Luxembourg	1870
Bijouterie Daniel Martins, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1856	Finka S.A., Luxembourg	1869
Bosphorus S.A., Luxembourg	1872	Fitox Soparfi AG, Luxembourg	1827
BSOP Invest S.A.H., Luxembourg	1860	Forgespar S.A., Luxembourg	1869
Bullstrode Continental, S.à r.l., Luxembourg	1864	Forville International S.A., Luxembourg	1863
Castel S.A., Luxembourg	1870	Gecomad, S.à r.l., Luxembourg	1849
CL International S.A., Luxembourg	1836	Gesapar S.A., Luxembourg	1826
Clichy Holding S.A.H., Luxembourg	1865	Goodrich Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	1859
Coiffure Nosbusch, S.à r.l., Luxembourg	1856	Hightech Venture S.A., Luxembourg	1870
Crédit Suisse Money Market Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	1842	Hilger-Interfer S.A., Ellange	1849
Crédit Suisse Money Plus Fund Management Company S.A., Luxembourg	1841	Hollerich Investment Holding S.A., Luxembourg	1867
Crédit Suisse Multifund Management Company S.A., Luxembourg	1840	I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Participation Company S.A.H., Luxembourg	1854
Crédit Suisse Portfolio Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	1841	IEE S.A., International Electronics & Engineering, Echternach	1830
Crédit Suisse Prime Select Trust Advisory Company S.A., Luxembourg	1845	IEE S.A., International Electronics & Engineering, Echternach	1830
CS Private Universe Management Company S.A., Luxembourg	1846	IEE S.A., International Electronics & Engineering, Echternach	1830
Cyber Média Group S.A., Luxembourg	1866	Immo 2000, S.à r.l., Sandweiler.	1851
De Patt Investissement S.A.H., Luxembourg	1865	Immobilière 1911, S.à r.l., Mondcange	1848
		Immobilière de Moesdorf S.A., Junglinster	1851
		Interlude S.A.H., Luxembourg	1841
		Iipse Dixit Holding S.A., Luxembourg	1864
		JMDS S.A., Windhof.	1859
		KDC S.A., Luxembourg	1868

Kingsway Investment S.A., Luxembourg	1844	Parluxus Investment Company S.C.p.A, Luxembourg	1863
Kordall Immobilien S.A., Pétange	1829	(Le) Petit Bouchon, S.à r.l., Luxembourg	1849
Lars Mürbeck Consulting, GmbH, Luxembourg . .	1850	Plastics International Luxembourg S.A., Pétange .	1842
Lars Mürbeck Consulting, GmbH, Luxembourg . .	1850	PMK International S.A., Luxembourg	1871
Lars Mürbeck Consulting, GmbH, Luxembourg . .	1854	Pole Star Holdings S.A.	1844
Leo Finance S.A., Luxembourg	1846	Recyfe S.A., Luxembourg	1848
LM & Partners (LM-IS) SCA, Luxembourg	1847	Recyfe S.A., Luxembourg	1851
Luxdebe, S.à r.l., Howald-Hesperange	1835	Reliability Engineering, S.à r.l., Eppeldorf	1831
Luxdebe, S.à r.l., Howald-Hesperange	1836	Riello ITS S.A., Luxembourg	1856
Luxembourg Investments Holding S.A., Luxembourg	1866	RMB Managed Feeder Funds, Sicav, Luxembourg .	1868
M.S. International Finance S.A., Luxembourg	1867	S.I.SM S.A., Luxembourg	1844
Martin Currie Gefinor Fund Management Company S.A., Luxembourg	1857	Sanpaolo International Formulas Fund	1843
Martin Currie Gefinor Fund Management Company S.A., Luxembourg	1857	SEA Schooner International S.A., Luxembourg . . .	1862
Medico-Plan, S.à r.l., Grevenmacher	1858	SINTRAL, Société Internationale d'Alimentation S.A.H., Luxembourg	1861
Meritalia Europe S.A., Luxembourg	1862	Siti International S.A., Luxembourg	1867
Metaldyne Europe, S.à r.l., Luxembourg	1851	Soceurfin S.A.H., Luxembourg	1865
Monte Carlo, S.à r.l., Mamer	1850	Société pour la Promotion de l'Art S.A., Pétange .	1843
Morel Holding S.A., Luxembourg	1855	Synergie Patrimoine S.A., Luxembourg	1847
Morel Holding S.A., Luxembourg	1855	T.J.D. Consulting, S.à r.l., Howald	1849
Morph4, S.à r.l., Canach	1845	Taxandria (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1852
New SubVCST Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	1852	Taxandria (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1852
Niquel, S.à r.l., Steinsel	1848	Tebro S.A., Luxembourg	1869
Nouvelle Crea-Style, S.à r.l., Bascharage	1856	Tenaris S.A.H., Luxembourg	1872
Nouvelle Hostellerie de la Gare S.A., Bascharage.	1827	Univex Holding S.A., Luxembourg	1843
Nubira S.A., Luxembourg	1855	Vanstar Luxembourg Finances S.A., Pétange	1830
Nubira S.A., Luxembourg	1855	Villa Verde, S.à r.l., Roodt-Syre	1849
Obliholding S.A., Luxembourg	1840	Villa Verde, S.à r.l., Roodt-Syre	1849
Obliholding S.A., Luxembourg	1840	Web T & D Holding S.A., Luxembourg	1850
Obliholding S.A., Luxembourg	1840	Wisson S.A. Holding, Luxembourg	1834
Parfinglobe Holding S.A.	1842	XMTCH Management Company S.A., Luxembourg	1846
		Yashiro S.A.H., Luxembourg	1835

GESAPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 65.078.

Lors des assemblées générales tenues en date du 27 septembre 2004 et du 13 octobre 2004 et lors de la réunion du conseil d'administration en date du 13 octobre 2004:

1) Les démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction, auxquels décharge pleine et entière a été donnée, ont été acceptées.

2) Ont été nommés:

Conseil d'administration:

- M. Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président du Conseil d'administration
- M. Luc Braun, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué
- M. Rossano Ruggeri, demeurant 8 Via Monte Carmen, Lugano (Suisse), Administrateur

Commissaire aux comptes:

- EURAUDIT, S.à r.l., avec siège social 16, allée Marconi à Luxembourg

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels au 30 juin 2007.

3) Le siège social de la société a été transféré du 15, boulevard Roosevelt, Luxembourg au: 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090391.3/504/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

NOUVELLE HOSTELLERIE DE LA GARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 92.531.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090943.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

FITOX SOPARFI AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
H. R. Luxemburg B 103.719.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den fünfzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft VICUNA FINANCE Ltd., mit Sitz in Belize City, P.O. Box 1777, 35A, Regent Street, (Belize), hier vertreten durch Herrn Arsène Kronshagen, hiernach genannt, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht von dem Erschienenen und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

2.- Herr Arsène Kronshagen, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

Welcher Komparsent, namens handelnd wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung FITOX SOPARFI AG wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Luxemburg verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Grossherzogtum verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder von diesem Sitz mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung an Dritte von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Die Gesellschaft kann alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, vornehmen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in ein hundert (100) Aktien von jeweils dreihundertzehn Euro (310,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat ist bevollmächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden vorzunehmen.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder per elektronische Post erfolgen kann, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telekopie oder elektronische Post erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung.

Die erste Person der die laufende Geschäftsführung übertragen wird, kann durch die erste Generalversammlung ernannt werden.

Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 8. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Art. 9. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten Montag des Monats Mai um 15.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 11. Die Einberufung zu jeder Generalversammlung unterliegt den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht.

Art. 12. Die Generalversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Art. 13. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Kompargenten, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Die Gesellschaft VICUNA FINANCE Ltd., mit Sitz in Belize City, P.O. Box 1777, 35A, Regent Street, (Belize), neunundneunzig Aktien	99
2.- Herr Arsène Kronshagen, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-2128 Luxemburg, 22, rue Marie-Adelaïde, eine Aktie	1
Total: einhundert Aktien	100

Alle vorgenannten Aktien wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004.

2.- Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2005 statt.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr ein tausend drei hundert fünfzig Euro zu deren Zahlung die Gründer sich persönlich verpflichten.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann finden die eingangs erwähnten Komparenten, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2128 Luxemburg, 22, rue Marie-Adelaïde.
- 2.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, und die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 3.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
 - a) Herr Dr. Johann Quendler, Rechtsanwalt, geboren in Wölfnitz, (Österreich), am 2. August 1967, beruflich wohnhaft in A-9020 Klagenfurt, Villacher Ring 19, (Österreich);
 - b) Herr Arsène Kronshagen, Rechtsanwalt, geboren in Esch-sur-Alzette, am 16 Juli 1955, beruflich wohnhaft in L-2128 Luxemburg, 22, rue Marie-Adelaïde;
 - c) Frau Tina Cardoso, Sekretärin, geboren in Mine, (Portugal), am 26. Januar 1964, beruflich wohnhaft in L-2128 Luxemburg, 22, rue Marie-Adelaïde.
- 4.- Zum Kommissar wird ernannt:
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon Ier, (H.R. Luxemburg Sektion B Nummer 65.434).
- 5.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2010.
- 6.- Der Verwaltungsrat ist befugt ein oder mehrere seiner Mitglieder zum Delegierten seines Verwaltungsrates zu ernennen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, namens handelnd wie hiervor erwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Kronshagen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2004, vol. 529, fol. 55, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 3. November 2004.

J. Seckler.

(088886.3/231/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

KORDALL IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4737 Pétange, 50, rue Pierre Hamer.

R. C. Luxembourg B 92.699.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 19 octobre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateurs:

- Monsieur Georges d'Huart, notaire
demeurant à L-4711 Pétange, 9, rue de Luxembourg
- Monsieur Marco Putz, fonctionnaire
demeurant à L-4712 Pétange, 12, rue des Alliés
- Monsieur François Sertic, retraité
demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 1, rue Moltart

Commissaire aux comptes:

THREELAND HOTELS S.A.
50, rue Pierre Hamer L-4737 Pétange
Pétange, le 19 octobre 2004.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088569.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

IEE S.A., INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 99.221.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2004.

Signature.

(903365.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

IEE S.A., INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 99.221.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2004.

Signature.

(903364.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

IEE S.A., INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 99.221.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 14 octobre 2004, réf. DSO-AV00103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2004.

Signature.

(903363.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 octobre 2004.

VANSTAR LUXEMBOURG FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 80.165.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 25 octobre 2004.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Administrateur-délégué:

Mademoiselle Caroline Dierickx, administrateur de sociétés
demeurant à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal

Administrateurs:

Monsieur Pascal Wagner, comptable
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'École
Madame Renée Wagner-Klein, employée privée
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'École

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.
81, rue J.-B. Gillardin L-4735 Pétange

Pétange, le 25 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088580.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

AIRFREIGHT DEVELOPMENT WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9186 Stegen, 39, route de Medernach.
R. C. Luxembourg B 100.302.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2004, réf. DSO-AW00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903615.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2004.

RELIABILITY ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9364 Eppeldorf, Reisermillen.
R. C. Luxembourg B 100.479.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2004, réf. DSO-AW00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903616.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2004.

BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 96.771.

In the year two thousand and four, on the twenty-third of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A. (the «Company»), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 96.771, incorporated in the form of a société à responsabilité limitée on 24 October 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, published on 27 November 2003 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1259, converted into the form of a société en commandite par actions on 19 March 2004 pursuant to a deed of the undersigned notary, published on 24 May 2004 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 537. The articles of incorporation have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 19 March 2004, published on 24 May 2004 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 537.

The meeting is opened at 2 p.m., with Mrs Bénédicte Kurth, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium).

The meeting elects Mrs Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Change of the financial year of the Company so as to begin on 1 October of each year to end on 30 September of the next year;

2) Subsequent amendment of article 19 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 19.** The financial year of the Company shall begin on 1 October of each year and shall terminate on 30 September of the next year.»;

3) Change of the date of the annual general meeting of the Company so as to be held on the second Wednesday of February of each year;

4) Subsequent amendment of article 9, first paragraph of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 9.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the second Wednesday of February of each year at 2 p.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.»;

5) Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to change the financial year of the Company so as to begin on 1 October of each year to end on 30 September of the next year.

The general meeting further resolves that the current financial year, which began on 29 December 2003, shall end on 30 September 2004.

Second resolution

Further to the first resolution hereof, the general meeting resolves to amend article 19 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 19.** The financial year of the Company shall begin on 1 October of each year and shall terminate on 30 September of the next year.»

Third resolution

The general meeting resolves to change the date of the annual general meeting of the Company so as to be held on the second Wednesday of February of each year, with effect from the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts for the financial year ended as of 30 September 2004.

Fourth resolution

Further to the third resolution hereof, the general meeting resolves to amend article 9, first paragraph of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 9.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the second Wednesday of February of each year at 2 p.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendvier, den dreiundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Me Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Tritt die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A. (die «Gesellschaft») zusammen, eine Kommanditgesellschaft auf Aktien gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Gesellschaftssitz 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 96.771, gegründet in Form einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 24. Oktober 2003, veröffentlicht am 27. November 2003 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1259, umgewandelt in die Form einer Kommanditgesellschaft auf Aktien gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 19. März 2004, veröffentlicht am 24. Mai 2004 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 537. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 19. März 2004, veröffentlicht am 24. Mai 2004 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 537.

Die Versammlung wird um 14.00 Uhr unter dem Vorsitz von Frau Bénédicte Kurth, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet, welche zum Schriftführer Herrn Hubert Janssen, Jurist, mit Wohnsitz in Torgny (Belgien), bestellt.

Die Hauptversammlung wählt zum Stimmzähler Frau Rachel Uhl, mit Wohnsitz in Luxemburg.

Der Versammlungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt und ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Dass die gegenwärtige Hauptversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

Tagesordnung:

1. Abänderung des Geschäftsjahres der Gesellschaft, welches nunmehr am 1. Oktober eines jeden Jahres beginnt um am 30. September des darauf folgenden Jahres zu enden;

2. Anschließende Abänderung von Artikel 19 der Gesellschaftssatzung, um diesem folgenden Wortlaut zu verleihen:

«**Art. 19.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Oktober eines jeden Jahres und endet am 30. September des darauf folgenden Jahres.»;

3. Abänderung des Datums der jährlichen Hauptversammlung der Gesellschaft, welche nunmehr am zweiten Mittwoch des Monats Februar eines jeden Jahres stattfindet;

4. Anschließende Abänderung von Artikel 9, erster Absatz der Gesellschaftssatzung, um diesem folgenden Wortlaut zu verleihen:

«**Art. 9.** Die jährliche Hauptversammlung findet am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg oder an einem anderen, in der Einladung bestimmten Ort innerhalb der Gemeinde Luxemburgs jeweils um 14.00 Uhr am zweiten Mittwoch des Monats Februar eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag oder Bankfeiertag in Luxemburg fällt, am nächsten darauf folgenden Werktag in Luxemburg statt. Andere Hauptversammlungen können an den in den Einberufungsschreiben bestimmten Zeitpunkten und Orten einberufen werden.»;

5. Verschiedenes.

II.- Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der von ihnen besessenen Aktien in eine Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und dem Vorstand unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben eingetragen zu werden. Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienenen bleibt auch gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben.

III.- Dass das gesamte Gesellschaftskapital auf gegenwärtiger außerordentlichen Hauptversammlung anwesend oder gültig vertreten ist und die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sich als ordnungsgemäß einberufen erkennen und erklären, vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass die förmliche Einberufung unterlassen werden konnte.

IV.- Dass die gegenwärtige Versammlung sämtliche Aktien der Gesellschaft vertritt, ordnungsgemäß einberufen ist und in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten kann.

Nach Beratung fasst die Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt, das Geschäftsjahr der Gesellschaft abzuändern, so dass dieses nunmehr am 1. Oktober eines jeden Jahres beginnt, um am 30. September des darauf folgenden Jahres zu enden.

Die Hauptversammlung beschließt des weiteren, dass das laufende Geschäftsjahr der Gesellschaft, welches am 29. Dezember 2003 begonnen hat, am 30. September 2004 endet.

Zweiter Beschluss

Infolge des ersten Beschlusses beschließt die Hauptversammlung, Artikel 19 der Gesellschaftssatzung abzuändern, um diesem folgenden Wortlaut zu verleihen:

«**Art. 19.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Oktober eines jeden Jahres und endet am 30. September des darauf folgenden Jahres.»

Dritter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt, das Datum der jährlichen Hauptversammlung der Gesellschaft abzuändern, so dass diese nunmehr am zweiten Mittwoch des Monats Februar eines jeden Jahres stattfindet, und zwar mit Wirkung zur jährlichen Hauptversammlung, welche zwecks Genehmigung des Jahresabschlusses bezüglich des Geschäftsjahres, welches am 30. September 2004 endet, einberufen wird.

Vierter Beschluss

Infolge des dritten Beschlusses beschließt die Hauptversammlung, Artikel 9, erster Absatz der Gesellschaftssatzung abzuändern, um diesem folgenden Wortlaut zu verleihen:

«**Art. 9.** Die jährliche Hauptversammlung findet am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg oder an einem anderen, in der Einladung bestimmten Ort innerhalb der Gemeinde Luxemburgs jeweils um 14.00 Uhr am zweiten Mittwoch des Monats Februar eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag oder Bankfeiertag in Luxemburg fällt, am nächsten darauf folgenden Werktag in Luxemburg statt. Andere Hauptversammlungen können an den in den Einberufungsschreiben bestimmten Zeitpunkten und Orten einberufen werden.»

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Debatte stehen, wird die Versammlung geschlossen.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Vorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Kurth, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 21CS, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 8. September 2004.

J. Elvinger.

(088902.3/211/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.771.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(088906.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

WISSON S.A. HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha.

H. R. Luxemburg B 61.965.

Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom Freitag, dem 5. November 2004

Tagungsort: Büro der Firma ABAKUS SERVICE S.A.

Beginn: 11.00 Uhr

Vorsitzender: Herr Nelke, Paul-Hubertus

Protokollführer: Frau Filet, Pierrette

Stimmzähler: Herr Nelke, Alexander

Der Vorsitzende trägt vor und die Versammlung stellt fest:

- dass 2 Aktionäre anwesend oder vertreten sind und somit 100% der Aktien vertreten sind;
- dass vorab von der Tagesordnung Kenntnis genommen wurde;
- dass die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäß konstituiert wurde und somit rechtmäßig über die Tagesordnung befinden kann.

Tagesordnung:

1. Änderung des Firmensitzes innerhalb der Stadt Luxemburg.
2. Änderungen in der Zusammensetzung des Verwaltungsrates.

Die Tagesordnung wurde wie folgt abgehandelt:

1. Der Vorsitzende begrüßt die Aktionäre und verliest den Vorschlag des Verwaltungsrates.
2. Nach Beratung der einzelnen Positionen fasst die Versammlung mit 100% der Stimmen die Beschlüsse:
 - 1) Der Firmensitz wird mit Wirkung vom 1. November 2004 von 15, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg an die Adresse 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxembourg verlegt.
 - 2) Die Demission aller Mitglieder des Verwaltungsrates, des Herrn Manfred G. Krause, des Herrn Sergiej Paiseevitch Maslakov und der Frau Elena Vassilikhina sowie die des Kommissars der Gesellschaft, des Herrn Paul-Hubertus Nelke wird mit sofortiger Wirkung angenommen. Alle Festlegungen zur Vertretung der Gesellschaft werden ebenfalls mit sofortiger Wirkung aufgehoben.
 - 3) Mit dem heutigen Tage werden Frau Pierrette Filet, Herr Alexander Nelke und Herr Paul-Hubertus Nelke, alle wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxembourg zu Mitgliedern des Verwaltungsrates berufen.
 - 4) Herr Paul-Hubertus Nelke, Privatbeamter, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxembourg wird mit sofortiger Wirkung zum Administrateur-Délégué berufen. Er ist berechtigt, die Gesellschaft allein zu vertreten und ist allein zeichnungsberechtigt.
 - 5) Die Gesellschaft ABAKUS SERVICE S.A. wird mit sofortiger Wirkung zum Kommissar der Gesellschaft berufen. In der anschließenden Versammlung des Verwaltungsrates wurden die getroffenen Festlegungen bestätigt. Da kein weiterer Tagesordnungspunkt ansteht, wurde die außerordentliche Generalversammlung um 11.30 Uhr beendet.

Luxemburg, den 5. November 2004.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Vorsitzender / Protokollführer / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090768.3/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

YASHIRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 68.584.

Par lettres recommandées en date du 17 septembre 2004: ARMOR S.A., Messieurs Luc Braun et Paul Lutgen ont démissionné avec effet immédiat en leur qualité d'Administrateurs; EURAUDIT, S.à r.l. a démissionné avec effet immédiat en sa qualité de Commissaire aux Comptes, la FIDUCIAIRE CONTINENTALE a dénoncé avec effet immédiat le siège de YASHIRO S.A. en ses bureaux.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. HARTMANN.

(089196.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**LUXDEBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LUXEMBOURG EUROPEAN CONSTRUCTIONS, S.à r.l.).**

Siège social: L-5884 Howald-Hesperange, 306A, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 64.216.

L'an deux mille quatre, le onze octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société anonyme holding JET-TRADE S.A.H., établie et ayant son siège social à L-1363 Howald, 40, rue du Couvent, ici représentée par Monsieur William Zanier, licencié en droit, demeurant à Howald, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

2.- Monsieur Peter Jean Martinus Blom, plafonneur façadier, demeurant à L-1363 Howald, 40, rue du Couvent, ici représenté par Monsieur William Zanier, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Lesquels comparants, présents ou représentés, déclarent être, suite à une cession de parts sociales tenue sous seing privé le 24 avril 1998, enregistrée à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2004, les seuls associés de la société à responsabilité limitée LUXEMBOURG EUROPEAN CONSTRUCTIONS, S.à r.l., avec siège social à L-1363 Howald-Hesperange, 40, rue du Couvent,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 64.216, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 24 avril 1998, publié au Mémorial C numéro 520 du 15 juillet 1998,

dont le capital social est de cinq cent mille francs (500.000,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs (5.000,-) chacune, est réparti comme suit:

1) La société anonyme holding JET-TRADE S.A.H., prénommée, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2) Monsieur Peter Jean Martinus Blom, prénommé, une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Les comparants, présents ou représentés, prient le notaire instrumentant de documenter les décisions suivantes:

1.- Les comparants décident de convertir le capital social en euros de sorte que le capital représente maintenant douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68). Pour arrondir ce capital et pour disposer de parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), les comparants déclarent qu'ils ont versé à la caisse de la société le montant de cent cinq euros et trente-deux cents (EUR 105,32) pour pouvoir disposer d'un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Suite à cette décision, l'article six (6) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

2.- Les comparants décident de modifier la dénomination sociale de la société en LUXDEBE, S.à r.l, de sorte que l'article quatre (4) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 4. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:
LUXDEBE, S.à r.l.

3.- Les comparants décident de transférer le siège social de L-1363 Howald-Hesperange, 40, rue du Couvent à L-5884 Howald-Hesperange, 306A, route de Thionville.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: W. Zanier, F. Kessler

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 octobre 2004, vol. 902, fol. 14, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 novembre 2004.

F. Kessler.

(089383.3/219/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

**LUXDEBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LUXEMBOURG EUROPEAN CONSTRUCTIONS, S.à r.l.).**

Siège social: L-5884 Howald-Hesperange, 306A, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 64.216.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 octobre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 novembre 2004.

F. Kessler.

(089385.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

AXIOME DE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 29.818.

Procès-verbal du conseil d'administration par vote circulaire du 26 octobre 2004

Première résolution: Nomination d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de M. Jean-Yves Bouffault de son poste d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil le remercie chaleureusement pour sa participation au développement de la société.

Il est décidé à l'unanimité de coopter au poste d'Administrateur vacant, M. Philippe Cohet jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090079.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.901.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2004, que l'Assemblée a pris, chacune à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire.

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Commissaire démissionnaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer avec effet au 1^{er} janvier 2003, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CL INTERNATIONAL S.A.

S. Vandi / J.-P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088645.3/043/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

EURESA-LIFE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 43.958.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EURESA-LIFE S.A., établie et ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel, ci-après «la Société», constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C de 1993 page 17929.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 15.30 heures par Monsieur Jean-Pierre Quairiere, directeur général, demeurant à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, agissant comme président et désignant Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eisch, comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme scrutateur, Maître Esbelta De Freitas, avocat à la Cour, demeurant à L 2132 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse,

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence qui, après avoir été signée «ne varietur» par les mandataires représentant les actionnaires et par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations pour être soumises ensemble avec le présent acte aux formalités d'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de LUF 200.000.000,- (deux cent millions de francs Luxembourgeois) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de son adresse actuelle vers Bertrange, avec effet à la date du présent acte;
2. Modification de l'article 1 paragraphe 2 alinéa 1 des statuts de la Société, afin de refléter le transfert de siège social décidé;
3. Création d'un comité de direction statutaire;
4. Limitation statutaire du nombre de procurations pouvant être reçues par chaque administrateur, pour la représentation des autres administrateurs aux réunions du conseil d'administration de la Société, au nombre d'une procuration par administrateur;
5. Modification de l'article 7 des statuts de la Société;
6. Ratification de la conversion en euros du capital social au montant de EUR 4.957.870,50 (quatre millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix euros et cinquante cents);
7. Suppression de la valeur nominale des actions de la Société;
8. Ratification de l'augmentation du capital social ayant porté le montant de ce dernier de EUR 4.957.870,50 (quatre millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix euros et cinquante cents) au montant de EUR 9.000.000,- (neuf millions d'euros);
9. Modification de l'article 3 des statuts de la Société;
10. Renouvellement pour une durée de cinq ans de l'autorisation statutaire donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé;
11. Augmentation du capital social autorisé pour le porter du montant de EUR 24.789.352,50 (vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-deux euros et cinquante cents) au montant de EUR 25.000.000,- (vingt-cinq millions d'euros);
12. Modification de l'article 4.3 alinéa 1^{er} des statuts de la Société;
13. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle sise à L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel, à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, avec effet à la date du présent acte.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 1^{er} paragraphe 2 alinéa 1 des statuts de la Société afin de refléter le transfert de siège décidé.

Par conséquent, l'article 1 paragraphe 2 alinéa 1 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le siège social est établi à Bertrange. Il pourra être transféré à tout autre endroit à l'intérieur de la Commune de Bertrange par simple décision du Conseil d'Administration.»

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de rendre statutaire le comité de direction de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de limiter le nombre de mandats pouvant être reçus par chaque administrateur, pour la représentation des autres administrateurs aux réunions du conseil d'administration de la société, au nombre d'un seul mandat par administrateur.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide dès lors de modifier l'article 7 des statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les deux précédentes résolutions.

L'article 7 est par conséquent remplacé par le texte suivant:

«Art. 7. Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social: tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou dûment représentée. Chaque administrateur peut valablement représenter un autre administrateur aux réunions du conseil d'administration de la Société. Un tel mandat pourra être donné par écrit, télégramme, télécopie ou courrier électronique. Le nombre de mandats pouvant être reçus par chaque administrateur, pour la représentation des autres administrateurs, aux réunions du conseil d'administration de la Société est strictement limité au nombre d'un seul mandat par administrateur. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Le conseil d'administration désigne un président et un ou plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du président et des vice-présidents, la présidence de la réunion sera confiée à un administrateur présent.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside est prépondérante.

Une résolution dûment datée et portant la signature de tous les administrateurs aura la même valeur que si elle avait été adoptée en une réunion du conseil d'administration.

La société se trouve engagée soit par la signature du président du conseil d'administration ou à défaut, par la signature de deux administrateurs.

Le conseil peut constituer un comité de direction et attribuer à un ou plusieurs de ses membres, individuellement ou conjointement, le pouvoir de gestion journalière et de représentation de la Société. La délégation ne peut toutefois pas porter sur les pouvoirs attribués exclusivement au conseil d'administration par la loi ou les statuts. Les membres du Comité de Direction peuvent mais ne doivent pas nécessairement être administrateurs de la Société.

Le comité de direction se compose de deux membres au moins et est présidé par le directeur général de la Société. Le directeur général et les membres du comité de direction sont nommés par le conseil d'administration pour une durée d'un an; ils sont rééligibles et toujours révocables par celui-ci.

Le conseil d'administration détermine la rémunération des membres du comité de direction.

Le comité informe le conseil de la marche générale de la Société, au moins une fois tous les trimestres. Il lui présente un rapport d'ensemble sur les activités de la société, portant notamment sur la situation sociale de la Société, la situation de ses affaires ainsi que les principaux engagements en cours.

Les réunions du comité de direction sont convoquées, les ordres du jour sont fixés et les délibérations sont dirigées par le directeur général. Aucune réunion du comité de direction ne peut se tenir en l'absence du directeur général, sauf autorisation expresse du conseil d'administration.

Le comité se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par mois. Les décisions du comité de direction sont prises à la majorité des présents. En cas d'égalité, le vote du directeur général est prépondérant.

Lorsque les membres du comité ne peuvent pas en temps utile se réunir en nombre suffisant pour délibérer sur une affaire urgente, la décision peut être prise valablement par le directeur général.

Sauf obligation légale, les membres du comité et toute autre personne invitée à assister aux réunions sont tenus de garder le secret des délibérations et des votes du comité ainsi que de tous documents et renseignements échangés lors de ces réunions.

Dans les limites de ses attributions, le comité de direction peut déléguer tout ou partie de l'exécution de la gestion journalière à une ou plusieurs personnes, ainsi que la représentation relative à cette gestion. Le comité de direction fixe alors, leur rémunération, leur titre, leurs attributions et pouvoirs qu'il peut modifier en tout temps. Il peut déléguer également à tout mandataire des pouvoirs spéciaux.

La société sera valablement engagée par la signature du directeur général mais seulement dans les limites de ses pouvoirs.»

Sixième résolution

Le président de l'assemblée explique que depuis janvier 2000, les comptes de la Société sont tenus en euros, de sorte que la conversion en euros du capital social a été réalisée en pratique.

Il indique qu'il y a lieu dès lors de ratifier cette conversion et de régulariser ainsi la situation de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires décide dès lors d'adopter l'Euro comme monnaie d'expression du capital social et de convertir le capital social de la Société de LUF 200.000.000,- (deux cent millions de francs luxembourgeois) en EUR 4.957.870,50 (quatre millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix euros et cinquante cents).

Septième résolution

Le président de l'assemblée explique que le conseil d'administration tenu en date du 10 mai 2000 a procédé à une augmentation du capital social de la société pour un montant de EUR 4.042.129,50 (quatre millions quarante deux mille cent vingt-neuf euros et cinquante cents), de sorte que le capital social de la Société a été porté de son montant de

l'époque de EUR 4.957.870,50 (quatre millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix euros et cinquante cents) au montant de EUR 9.000.000,- (neuf millions d'euros).

Cependant, le conseil d'administration n'avait pas pouvoir de prendre une telle décision, de sorte qu'il y a lieu de régulariser la prédite augmentation de capital social.

L'assemblée générale des actionnaires constate que le compte bancaire de la Société ouvert auprès de BNP PARIBAS LUXEMBOURG S.A. a été crédité d'un montant de (quatre millions quarante deux mille cent vingt-neuf euros et cinquante cents) EUR 4.042.129,50, par des versements en numéraire effectués en euros comme suit:

- Le 14 septembre 2000	P&V	1.818.958,27
- Le 15 septembre 2000	MACIF	808.425,90
- Le 18 septembre 2000	UNIPOL	404.212,95
- Le 18 septembre 2000	EURESA HOLDING S.A.	404.212,95
- Le 20 septembre 2000	MUTAVIE	606.319,43

dès lors le montant de l'augmentation du capital social a été entièrement libérée.

L'assemblée générale des actionnaires constate que depuis la décision du 10 mai 2000, le capital social comptabilisé par la société est d'un montant de EUR 9.000.000,- (neuf millions).

Dès lors les actionnaires unanimes, représentant l'intégralité du capital souscrit de la société décide d'accepter la souscription de l'augmentation sans émission de nouvelles actions, de manière strictement proportionnelle à la participation de chacun des souscripteurs prédésignés dans le capital de la Société, ainsi que sa libération intégrale, qu'ils conviennent de considérer comme effectuée en numéraire, dispensant de toute autre formalité, contrôle ou révision, et donc de ratifier en tous points l'augmentation de capital social intervenue irrégulièrement en date du 10 mai 2000, de sorte que le capital social de la Société est fixé à EUR 9.000.000,- (neuf millions d'euros).

Les preuves des souscription et libération des actions ont été apportées.

L'assemblée générale des actionnaires décide encore de ratifier la modification de la valeur nominale des actions au montant EUR 50,- (cinquante euros).

L'assemblée générale des actionnaires fixe dès lors le montant des actions à EUR 50,- (cinquante euros).

Les 180.000 (cent quatre-vingt mille) actions de EUR 50,- (cinquante euros) sont échangées contre les 100.000 (cent mille) actions avant conversion, proportionnellement, à raison de 18 (dix-huit) actions contre 10 (dix actions).

Huitième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 3 des statuts pour le mettre en conformité avec les deux précédentes résolutions.

L'article 3 est remplacé par le texte suivant:

«Art. 3. Capital social

Le capital social est fixé à neuf millions d'euros (EUR 9.000.000,-) représenté par cent quatre-vingt mille (180.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler l'autorisation donnée au conseil d'administration par les statuts d'augmenter le capital social dans les limites du capital social autorisé, pour une période de cinq ans.

Dixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social autorisé pour le porter de son montant de EUR 24.789.352,50 (vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-deux euros et cinquante cents) au montant de EUR 25.000.000,- (vingt-cinq millions d'euros).

Onzième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 4.3 alinéa 1^{er} des statuts pour le mettre en conformité avec les deux précédentes résolutions.

L'article 4.3 alinéas 1^{er} et 3^{ème} sont remplacés par le texte suivant:

«Art. 4.3. Modification du capital

3. - Capital autorisé

Alinéa 1^{er}: Le conseil d'administration pourra augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, aux dates et conditions qu'il déterminera, d'un montant maximum de seize millions d'euros (EUR 16.000.000,-), pour porter le capital de neuf millions d'euros (EUR 9.000.000,-) à un maximum de vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000,-).»

Alinéa 3^{ème}: La présente autorisation est valable dès à présent et pour une période prenant fin cinq ans après publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 septembre 2004. Elle pourra être renouvelée, conformément aux dispositions légales applicables en la matière, pour des périodes successives ne pouvant chacune excéder cinq ans.

Frais

Les frais, coûts, rémunération et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à quarante-quatre mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant à parler, le président met fin à la séance à 16.00 heures.

Dont acte.

Le présent acte notarié est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J-P. Quairiere, P. Van Hees, E. De Freitas, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 145S, fol. 33, case 10. – Reçu 40.421,30 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(089391.3/211/195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2004.

CREDIT SUISSE MULTIFUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 81.898.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090178.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

OBLIHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2715 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.875.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090850.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

OBLIHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2715 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.875.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090853.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

OBLIHOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2715 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.875.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090855.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

CREDIT SUISSE MONEY PLUS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 49.227.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090182.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 43.281.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090184.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

INTERLUDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 23.646.

Composition actuelle des organes de la société:

Administrateurs:

- Paul Lutgen, demeurant professionnellement au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président du Conseil d'administration
- Luc Braun, demeurant professionnellement au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué
- ARMOR S.A., avec siège social au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089204.3/504/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

**CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.832.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090187.3/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

PLASTICS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 52.059.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 11 août 2004.

L'assemblée a décidé de créer deux titres représentatifs au porteur:

Titre n° 1 donnant droit à 100 actions numérotées de 1-100

Titre n° 2 donnant droit à 100 actions numérotées de 101-200

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable

adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée

adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin

Monsieur Martin Melsen, agent immobilier

demeurant 4, rue de la Wark à L-9175 Niederfeulen

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE WAGNER PASCAL S.A.

L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin

Pétange, le 11 août 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088588.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

PARFINGLOBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.413.

En date du 11 octobre 2004, EURAUDIT, S.à r.l. a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURAUDIT, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04760. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089197.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE L'ART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 93.883.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 28 octobre 2004.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable
demeurant à L-33217 Bergem, 31, rue de l'Ecole

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole
PRIMECITE INVEST S.A.
avec siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.
avec siège social à L-4735, 81, rue J.B. Gillardin

Pétange, le 28 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088599.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, Fonds Commun de Placement.

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le Règlement de gestion de SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND signé le 15 octobre 2004 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 21 octobre 2004.

A la page 28 du Règlement de gestion, il y a lieu de lire «effectif à partir de la date de signature» à la place de «effectif à partir de la date de publication».

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SANPAOLO IMI WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. / SANPAOLO BANK S.A.

La Société de gestion / La Banque dépositaire

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089194.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

UNIVEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.412.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 22 septembre 2004

1) Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen et Maître Pierre Metzler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur, en remplacement de Maître Tessa Stocklausen, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire

3) Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, société civile, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089961.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

S.I.SM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 93.035.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 14 juin 2004, que l'Assemblée a pris, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'administrateur de la société. La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill de sa fonction de commissaire de la société. La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Troisième résolution

En remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'administrateur de la société.

Le mandat de l'Administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En remplacement de Monsieur Vincent Thill, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2004.

S.I.SM S.A.

S. Vandì / D. Murari

Président / Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06192. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088648.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

POLE STAR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.010.

Le Contrat de Domiciliation conclu en date du 22 août 2000 entre la Société Anonyme Holding POLE STAR HOLDINGS S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE S.A., avec Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 13.859, a été dénoncé avec effet immédiat en date du 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

S. Bertasi / C. Santoiemma

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00398. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(089200.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

KINGSWAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 101.386.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société sous seing privé tenue le 26 juin 2004 que Maître Lydie Beuriot a démissionné de ses fonctions d'administrateur de type B avec effet au 26 juin 2004 et que M. François Brouxel a été nommé en remplacement en qualité d'administrateur de type B de la Société avec effet à la même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00854. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(089963.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

FIDARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 26.949.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 octobre 2004

L'assemblée des actionnaires prend acte de la démission de Monsieur Michel Mulliez, Monsieur Juvenal Carlos De Vaga Martinez, Monsieur Alain Chanalet Quercy, Monsieur Xavier De Merzerac, Monsieur Michel Hoste, et de la société IFC BV de leurs mandats d'administrateurs de la Société avec effet à la clôture de la présente assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale des actionnaires décide de réduire le nombre des administrateurs de la Société de 6 à 4.

L'assemblée des actionnaires décide de nommer les personnes suivantes comme administrateurs de la Société pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société devant se tenir en 2005 en relation avec les comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2004:

- Monsieur Jacques Reckinger, directeur, né le 14 mars 1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

- Monsieur Thierry Feis, fondé de pouvoir principal, né le 14 mars 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2449, Luxembourg, 14, boulevard Royal,

- Maître Georges Gudenburg, avocat, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

- Maître Pierre Metzler, avocat, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089959.3/280/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 69.029.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 19 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	
Donald Rice	Luxembourg	
Germain Trichies	Luxembourg	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090019.4/736/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

MORPH4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5414 Canach, 20, rue de Gostingen.
R. C. Luxembourg B 86.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(090710.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

CS PRIVATE UNIVERSE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 85.398.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090020.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

XMTCH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 88.576.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris	Zurich	Président
Raymond Melchers	Luxembourg	Vice-président
Luca Diener	Zurich	
Stefan Mächler	Zurich	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090023.3/736/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

LEO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 98.997.

M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, certifie par la présente que par un acte reçu par lui en date du 15 septembre 2004 a été documenté le projet de fusion entre LEO FINANCE S.A. et RENTRISK S.A. par voie d'absorption de la première par la deuxième.

Aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de RENTRISK S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée dans le délai d'un mois après le 6 octobre 2004, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 990 du 6 octobre 2004, la fusion se trouve réalisée au 8 novembre 2004 et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, notamment:

- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,
- et la disparition de la société absorbée LEO FINANCE S.A.

Délivré à toutes fins utiles.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090753.3/230/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

BELCA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 31.024.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 14 avril 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

4. Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, Romain Thillens, Nour-Eddin Nijar et Pierre Hoffmann pour une nouvelle période de six ans. De même, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l. pour une nouvelle période de six ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2010.

5. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Rodney Haigh, lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour et décide de diminuer le nombre de postes d'Administrateurs de cinq à quatre.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau,
- Romain Thillens,
- Nour-Eddin Nijar,
- Pierre Hoffman.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090062.3/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

LM & PARTNERS (LM-IS) SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 88.025.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

P. Frieders.

(090715.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

SYNERGIE PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 82.427.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie au siège social à Luxembourg, le 22 octobre 2004 à 11.00 heures

Acceptation des démissions de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et de Madame Elise Lethuillier de leur mandat d'administrateurs en date du 22 octobre 2004 et également de la démission de la société HRT REVISION, S.à r.l. de son mandat de commissaire aux comptes en date du 22 octobre 2004, tout en leur donnant décharge pour l'exercice de leur mandat.

Nomination, en remplacement des administrateurs démissionnaires, de Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, et Monsieur Urs Troxler, administrateur de sociétés, demeurant à Zurich (Suisse) en tant qu'administrateur-délégué. Nomination, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, de REVILUX S.A., 223, Val Sainte-Croix à L-1371 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Transfert du siège social de la société du 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 223, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090784.3/817/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

NIQUEL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7324 Steinsel, 56, rue de Hunsdorf.
R. C. Luxembourg B 68.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

P. Frieders.

(090722.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

IMMOBILIERE 1911, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 47.965.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Ch. Schmit

Gérant

(090723.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

APOLLO RIDA ZERAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 102.474.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

P. Frieders.

(090730.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

FINALTAÏR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.627.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, volume 22CS, folio 38, case 11, que la Société Anonyme FINALTAÏR S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, au siège de la société TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

E. Schlessler.

(090748.3/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

RECYFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.
R. C. Luxembourg B 76.773.

Constituée par-devant M^e Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juin 2000, acte publié au Mémorial C n° 833 du 14 novembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour RECYFE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(090779.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

VILLA VERDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6912 Roodt-Syre, 1, route de Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 88.416.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090775.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

VILLA VERDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6912 Roodt-Syre, 1, route de Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 88.416.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

F. Baden.

(090776.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

T.J.D. CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 99.678.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090758.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

HILGER-INTERFER, Société Anonyme.

Siège social: L-5691 Ellange, 36-37, z.a.e. Triangle Vert.
R. C. Luxembourg B 45.382.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

E. Schlessler.

(090763.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**GECOMAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.972.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

E. Schlessler.

(090767.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

LE PETIT BOUCHON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 9, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 78.034.

Monsieur Franck Panier démissionne de ses fonctions de gérant technique de la société à responsabilité limitée LE PETIT BOUCHON, et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

E. Grumberg.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02245. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090774.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

LARS MÜRBECK CONSULTING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.649.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090799.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

LARS MÜRBECK CONSULTING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.649.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090791.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

DuARTymob, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 9, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.852.

Le soussigné Monsieur Georges d'Huart, notaire, né à Luxembourg le 11 octobre 1942, demeurant à L-4761 Pétange, 9, route de Luxembourg, associé unique de la société à responsabilité limitée DuARTymob, S.à r.l., avec siège à Pétange, démissionne avec effet immédiat comme gérant et nomme en son remplacement Madame Marian Miguelez, esthéticienne, née le 25 janvier 1951 à Santas Martas (Province Leon/Espagne), demeurant à L-8328 Capellen, 20, rue du Kiem.

Pétange, le 29 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090800.3/207/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

MONTE CARLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8234 Mamer, 11, rue Kneppchen.
R. C. Luxembourg B 50.452.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

E. Schlessler.

(090778.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

WEB T & D HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 82.064.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 juillet 2004

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090789.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

IMMO 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5220 Sandweiler, 11, rue Hiel.

R. C. Luxembourg B 73.964.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2004, réf. DSO-AW00046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(090783.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

IMMOBILIERE DE MOESDORF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.

R. C. Luxembourg B 42.040.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 5 novembre 2004, réf. DSO-AW00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(090787.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

EUROPA WEST STATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 103.538.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(090794.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

METALDYNE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.919.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

J. Elvinger.

(090796.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

RECYFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R. C. Luxembourg B 76.773.

Monsieur Pol Faber, licencié en sciences politiques, demeurant à 6, rue de Schoenfels, L-8151 Bridel, est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, en remplacement de Monsieur Roland Kuhn.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour RECYFE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090882.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

TAXANDRIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(053395.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

TAXANDRIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(053396.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

NEW SubVCST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 103.451.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of September.
Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 103.023, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 13 September 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mr Marc Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 29 September 2004, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of NEW SubVCST LUXEMBOURG, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 27 September 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of an amount of fifty-three million two hundred forty-six thousand euro (EUR 53,246,000.-) in order to increase it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to fifty-three million two hundred fifty-eight thousand five hundred euro (EUR 53,258,500.-) through the issue of two million one hundred twenty-nine thousand eight hundred forty (2,129,840) shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The 2,129,840 new shares have been subscribed by NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed.

The shares subscribed have been paid up through the contribution in kind by NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., pre-named, consisting of:

- two million one hundred twenty-nine thousand eight hundred forty (2,129,840) shares, with a total fair market value of fifty-three million two hundred forty-six thousand euro (EUR 53,246,000.-), of VULCAN HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 103022, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 13 September 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter «Vulcan»).

As a consequence of such contribution, approximately 83.333% of the share capital of Vulcan is owned by the Company.

The proof of the existence and the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

The total contribution of an aggregate value of fifty three million two hundred forty-six thousand euro (EUR 53,246,000.-) is fully allocated to the share capital.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned capital increase, article 6 of the articles of association is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at fifty three million two hundred fifty-eight thousand five hundred euro (EUR 53,258,500) divided into two million one hundred thirty thousand three hundred forty (2,130,340) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

Proportional capital duty exemption request

Considering that the first resolution concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company through a contribution in kind consisting of shares of a company having its registered office in an EC Member State all the conditions as set forth by article 4-2 of the Luxembourg law of 29 December 1971, as modified, by the law of 3 December 1986, are complied with in order to benefit from the exemption on the proportional capital duty for the contribution of the shares to the Company.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately ten thousand euros (10.000,- EUR).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

NEW VCST LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.023, constituée suivant acte notarié du notaire soussigné, en date du 13 septembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

ici représentée par Monsieur Marc Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 septembre 2004. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de NEW SubVCST LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, non encore inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte notarié du notaire soussigné, en date du 27 septembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de cinquante-trois millions deux cent quarante-six mille euros (EUR 53.246.000,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cinquante trois millions deux cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 53.258.500,-) par l'émission de deux millions cent vingt-neuf mille huit cent quarante (2.129.840) parts sociales nouvelles d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les 2.129.840 nouvelles parts sociales ont été souscrites par l'associé unique NEW VCST LUXEMBOURG, susmentionné.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées par un apport autre qu'en numéraire consistant en:

- deux millions cent vingt-neuf mille huit cent quarante (2.129.840) parts sociales, ayant une valeur de marché de cinquante-trois millions deux cent quarante-six mille euros (EUR 53.246.000,-), de VULCAN HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103022 (ci-après dénommée «Vulcan»).

A la suite de cet apport, approximativement 83,333 % du capital social de Vulcan est détenu par la Société.

Les documents justificatifs de l'existence et de la valeur de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

L'apport total de cinquante-trois millions deux cent quarante-six mille euros (EUR 53.246.000,-) est alloué intégralement au capital social.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinquante trois millions deux cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 53.258.500,-) représenté par deux millions cent trente mille trois cent quarante (2.130.340) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Compte tenu du fait que la première résolution concerne une augmentation de capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de toutes les parts sociales d'une société de capitaux ayant son siège dans un Etat Membre de la Communauté Européenne, la Société requiert sur la base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 telle

que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit proportionnel d'apport concernant l'apport des parts sociales à la Société.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ dix mille euros (10.000,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Elvinger, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 octobre 2004, vol. 428, fol. 90, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(090819.3/242/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

LARS MÜRBECK CONSULTING, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.649.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 octobre 2004

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Gérant de catégorie A:

M. Lars Mürbeck, director, residing in Silvergransgatan 5, 42674 Västra Frölunda, Sweden.

Gérant de catégorie B:

M. Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Le siège social est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090797.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.356.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. en tant qu'Administrateur.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

V.O. CONSULTING LUX S.A.

8, rue Haute

L-4963 Clemency

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089720.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

NUBIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.954.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2003

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Aloyse Scherer, Administrateur, diplômé I.E.C.G., demeurant à 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg;
- Monsieur Enzo Liotino, Administrateur, directeur, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- Monsieur Gilbert Divine, Administrateur, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090064.3/657/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

NUBIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.954.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale a été informée par le Conseil d'Administration que la société a enregistré une perte de plus de la moitié du capital social.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide la continuation de la société.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00484. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090065.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

MOREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Affectation du résultat conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2003:

Résultats reportés.....	(60.434,26) EUR
Perte de l'exercice	(34.066,65) EUR
Report à nouveau	(94.500,91) EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(058232.3/230/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

MOREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.282.

Les comptes de clôture au 11 mai 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

A. Schwachtgen.

(058236.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2004.

BIJOUTERIE DANIEL MARTINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 32, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 65.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(054115.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

NOUVELLE CREA-STYLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.606.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(054120.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

COIFFURE NOSBUSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.481.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(054117.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2004.

RIELLO ITS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.668.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 octobre 2004

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pietro Feller décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 31 août 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Antonio Rossi, administrateur, demeurant à Minerbe (Italie), président;
- M. Ennio Ambroso, dirigeant d'entreprise, demeurant à Legnago (Italie), administrateur;
- M. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089972.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 69.411.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002 de la société AUTOGRILL SpA, inscrite à la Chambre de Commerce de Novara, n° R.E.A. 188902, code fiscal 03091940266 dans lequel ont été consolidés les comptes de AUTOGRILL OVERSEAS S.A., a été enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A.

Signature

(056874.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 69.411.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003 de la société AUTOGRILL SpA, inscrite à la Chambre de Commerce de Novara, n° R.E.A. 188902, code fiscal 03091940266 dans lequel ont été consolidés les comptes de AUTOGRILL OVERSEAS S.A., a été enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL OVERSEAS S.A.

Signature

(056880.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(047681.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.167.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale annuelle du 3 mai 2004

Première résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuve le rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Seconde résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuve le rapport de l'Auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuve la balance et le compte des pertes et profits pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires décide que l'ensemble des profits nets de l'exercice clos le 31 décembre 2002, soit 11.420 USD, ainsi que la somme de 580 USD prélevée sur le poste gains épargnés, seront distribués ainsi:

- paiement d'un dividende de 12.000 USD (correspondant à 2,40 USD par action pour chacune des 5.000 actions en circulation).

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires donne décharge pleine et entière à Messieurs Mohamed Ousseimi, James Keith Ross Falconer, Walid Hrayssi et Colin James Marshall Skinner quant à l'exercice de leur mandat d'Administrateur pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires donne décharge pleine et entière à l'Auditeur, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires renouvelle, pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de mai 2005, le mandat des Administrateurs Messieurs James Keith Ross Falconer, Walid Hrayssi, Colin James Marshall Skinner et Mohamed Ousseimi.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires renouvelle, pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de mai 2005, le mandat de l'Auditeur PricewaterhouseCoopers, Luxembourg.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047679.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 88.543.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2002 de la société AUTOGRILL SpA, ayant son siège social à Novara (Italie), Via L. Giulietti 9, n° de la Chambre de Commerce de Novara, n° R.E.A. 188902, code fiscal 03091940266 dans lequel ont été consolidés les comptes de AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., a été enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A.

Signature

(056883.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 88.543.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2003 de la société AUTOGRILL SpA, inscrite à la Chambre de Commerce de Novara, n° R.E.A. 188902, code fiscal 03091940266 dans lequel ont été consolidés les comptes de AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., a été enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2004, réf. LSO-AS04229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A.

Signature

(056885.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2004.

MEDICO-PLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves,

R. C. Luxembourg B 45.111.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 novembre 2004.

P. Bettingen.

(090805.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

JMDS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 48.779.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 juin 2003

- L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Simon Dahan, Diego Pinzano et Gianmario Dellachà de leur mandat d'administrateur et leur octroie pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

- L'Assemblée nomme à la fonction d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires, pour la durée du mandat restant à courir:

1. M. Primitivo De Vega Zamora, président de société, demeurant Pza Sagrados Corazones, 1 - Madrid,
2. M. Nikos Antimissaris, dirigeant de société, demeurant Calle Gobelas 41-45, Madrid,
3. M. Rafael Senén Garcia, dirigeant de société, demeurant Jose Ortega Y Gasset 77, Madrid,
4. M. Alfredo Munoz Perez, dirigeant de société, demeurant C. Fernandez de Los Rios, Madrid,
5. M. Félix Mansilla Arcos, dirigeant de société, demeurant Calle Gobelas 45-45, Madrid.

- L'Assemblée nomme à la fonction d'administrateur-délégué:

M. Nikos Antimissaris, dirigeant de société, demeurant Calle Gobelas 41-45, Madrid.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090234.2/1629/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

H. R. Luxembourg B 78.528.

Die Gesellschaft wurde am 16. Oktober 2000 gründet gemäß Urkunde vom Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sanem, Großherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nr. 315 vom 27. April 2001.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxemburg den 4. November 2004, unter der referenz LSO-AW00738, wurde am 4. November 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zum Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Band C.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l.

Unterschrift

(088847.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

ESCALETTE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 93.807.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 mars 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs, Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et la société COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill, Luxembourg, pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

ESCALETTE INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089735.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

EUROLEASE-FACTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.743.

*Extrait du procès-verbal du rapport de gestion du Conseil d'administration du 22 avril 2004
à l'Assemblée générale des actionnaires du 23 avril 2004*

Les mandats d'administrateur de Messieurs Philippe Delva et Robert Scharfe viendront à échéance après l'assemblée statutaire de 2004. Messieurs Philippe Delva et Robert Scharfe sont rééligibles. Monsieur Delva se présente à vos suffrages. Monsieur Scharfe, retenu par d'autres obligations professionnelles, ne se présente plus pour un nouveau mandat.

Par ailleurs, Monsieur Jean Meyer a présenté sa démission avec effet au 22 avril 2004. Le Conseil tient à exprimer à Messieurs Meyer et Scharfe sa reconnaissance pour l'engagement qu'ils ont manifesté pour les affaires de la société.

Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour extrait conforme

EUROLEASE-FACTOR S.A.

C. Fohl

Président du Conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089951.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

EUROLEASE-FACTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.743.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de EUROLEASE-FACTOR S.A. du 23 avril 2004

6. L'Assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Delva pour un nouveau mandat de six ans qui viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2010.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises à l'unanimité des voix.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le procès-verbal de l'Assemblée est signé, après lecture, par les membres du bureau.

Monsieur le Président lève la séance à 11.30 heures.

Luxembourg, le 25 août 2004.

Pour extrait conforme

R. Hames / R. Brimaire / J.-C. Quaring / R. Girst

Secrétaire / Scrutateur / Scrutateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089952.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

BSOP INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.903.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mai 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de J. Lietz, D. Vervaeet et P. Schill, Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de FIDUCIAIRE GLACIS, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089732.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

AUDITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 73.699.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 novembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la société anonyme AUDITAS S.A. tenue à Luxembourg le 2 novembre 2004, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- le rapport du Conseil d'Administration du 20 mars 2004 a été approuvé,
- les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été approuvés,
- le bénéfice de l'exercice social de EUR 16.267,99 est reporté à l'exercice suivant,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière au Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux comptes pour la durée de leur mandat,
- décision a été prise d'accepter la démission de CICL S.A. en tant que Commissaire aux comptes et de nommer en remplacement M. Roman Marcinowski demeurant 137, rue de Cents à L-1319 Luxembourg dont le mandat prend fin le 13 décembre 2008.
- Le siège social est transféré au 13, avenue du Bois à L-1251 Luxembourg.

Le 2 novembre 2004.

Pour extrait conforme

X. Marcinowski

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01528. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090085.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.518.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 2 novembre 2004.

Résolutions

L'assemblée révoque le Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, pour les exercices clôturés au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 à la fonction de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089980.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

SINTRAL, SOCIETE INTERNATIONALE D'ALIMENTATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.716.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 6 octobre 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société GILDA PARTICIPATIONS S.A. ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 juillet 2005.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089729.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.125.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 septembre 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'administration:

M. Stefano Meroni, entrepreneur, demeurant à Carimate (Italie), président;
M. Patrizio Di Fonzo, consultant, demeurant à Milano (Italie), administrateur;
M. Luca Soldati, économiste, demeurant à Davesco-Soragno (Suisse), administrateur.

Commissaire aux comptes:

WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l., 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089979.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

EXECUTIVE LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.644.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 octobre 2004

Résolution

L'assemblée ratifie la cooptation de M. Pietro Feller décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 6 janvier 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
M. Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

EXECUTIVE LINE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089978.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

SEA SCHOONER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

Signature

(090816.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.880.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 octobre 2004.

Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations de MM. Luca Lazzati, Pascal Verdin-Pol et M^{me} Irène Acciani décidées par le conseil d'administration en ses réunions des 16 juin 2003, 12 janvier 2004 et 24 février 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
M. Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M^{me} Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., 3, rue Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089976.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

PARLUXUS INVESTMENT COMPANY S.C.P.A, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.203.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 31 août 2004 au siège social à 15.00 heures.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Claudio Bacceli, membre du conseil de surveillance de la Société, le remercie pour l'activité qu'il a déployée en faveur de la société et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer, avec effet au 31 août 2004, Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan (Italie), demeurant à Luxembourg en remplacement du membre du conseil de surveillance démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de la tenue de la prochaine assemblée des actionnaires statuant sur l'exercice 2003.

L'assemblée prend acte de la démission, avec effet au 31 août 2004, de Madame Maryse Santini, membre du conseil de surveillance de la Société, la remercie pour l'activité qu'elle a déployée en faveur de la société et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer, avec effet au 31 août 2004, Monsieur Gerd Fricke, né le 26 septembre 1951 à Koethen (Allemagne) demeurant à Luxembourg en remplacement du membre du conseil de surveillance démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de la tenue de la prochaine assemblée des actionnaires statuant sur l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE BANQUE S.A.

Agent domiciliaire

M. Lagona / C. Velle

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089975.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

LES EDITIONS DU LION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg, Zone commerciale «Le 2000».
R. C. Luxembourg B 86.923.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Livange, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090939.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

IPSE DIXIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.346.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 3 novembre 2004.

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 23 val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, S.A.

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089973.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

BELMIR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.283.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 27 octobre 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de BELMIR HOLDING S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2003;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2003:
 - Report à nouveau de la perte USD 3,469.36;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2003;
- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089787.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

BULLSTRODE CONTINENTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.496.

A l'issue de l'Assemblée Générale des Associés du 29 novembre 2001 le capital social de la société est fixé, avec effet au 1^{er} janvier 2002, à 12.500,- EUR, résultant d'une conversion de LUF 500.000,- en 12.394,68 EUR puis d'une augmentation de 105,32 EUR, libérée par prélèvement sur les réserves et sans création de parts nouvelles.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090852.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

DE PATT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.284.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 17 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme
DE PATT INVESTISSEMENT S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089771.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.487.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 juin 2004 à 11 heures à Luxembourg

Résolutions

L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de COSAFIN S.A. et de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus, ceux-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clemency celui-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme
CLICHY HOLDING S.A.H.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089754.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.537.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 juin 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme
Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089744.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

B.F.B., BOIS ET FORETS DU BRABANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.723.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 mai 2004 à 11.30 heures

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs, Madame Denise Vervaeet, Monsieur Bernard Ewen, LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC. et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089747.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.479.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est le 14 septembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., pour une période qui viendra à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Noël Didier dont le mandat viendra également à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

Copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089727.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CYBER MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 65.501.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 octobre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CYBER MEDIA GROUP S.A., tenue à Luxembourg, le 28 octobre 2004, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- décision a été prise d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.
- décision a été prise de reporter le bénéfice enregistré au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 et de procéder à une affectation à la réserve légale de 1.510,43 EUR au 31 décembre 2003.
- décision a été prise de donner décharge pleine et entière aux administrateurs pour la période clôturant au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.
- décision a été prise de donner décharge pleine et entière au commissaire aux comptes pour la période clôturant au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.
- décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs M. Fabrice Wuyts, M. Eric Glachant et M. Daniel De Meur avec effet à partir de l'assemblée et pour une période de 6 ans.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090176.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

HOLLERICH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.324.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 septembre 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de la société COSAFIN S.A., pour une période qui viendra à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Monsieur Noël Didier pour une période venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089725.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

M.S. INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 69.704.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 juin 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Sont réélus Administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- Monsieur Mario Scudellari, consultant, demeurant à Adria (Rovigo), Italie,

- Monsieur Marc van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement au 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, domicilié professionnellement au 16, rue de Nassau L-2213 Luxembourg.

Est réélu Administrateur-délégué, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- Monsieur Mario Scudellari, consultant, demeurant à Adria (Rovigo), Italie.

L'Assemblée accepte la démission du Commissaire aux comptes, la société LUXFIDUCIA, S.à r.l., et lui octroie pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Est élu Commissaire aux comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- LuxFiduAudit SC, ayant son siège social au 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090206.3/1629/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

SITI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 17.218.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SITI INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(090818.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

KDC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 103.019.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2004

Ordre du jour:

Nomination de la société LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. aux fonctions d'Administrateur-Délégué.

Présents ou représentés:

LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., Administrateur, représenté par Monsieur Gilles Malhomme.

GEEVESTON VENTURES CORP., Administrateur, représentée par Maître Romain Lutgen.

Maître Romain Lutgen, Administrateur.

Il est tout d'abord constaté que le conseil d'administration est complet.

Les administrateurs proposent de nommer la société LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. aux fonctions d'Administrateur-Délégué.

Les débats sont ouverts.

Il est constaté que cette décision est du ressort du Conseil d'Administration, conformément à la Loi et aux statuts.

La décision:

«Les administrateurs décident de nommer la société LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. aux fonctions d'Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en 2010».

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Copie du présent procès-verbal sera consignée.

Pour le Conseil d'administration, trois administrateurs.

LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A. / GEEVESTON VENTURES CORP. / R. Lutgen

G. Malhomme / R. Lutgen / -

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090168.3/1091/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

EUROPEENNE DEVELOPPEMENT & CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6370 Haller, 4, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 75.756.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale du 20 mai 2004

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 20 mai 2004 que:

Quatrième résolution:

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, décide de révoquer le mandat de l'administrateur Madame Danielle Kueny à compter de ce jour et lui donne décharge pour sa gestion.

Cinquième résolution:

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer Madame Sandra Kueny, employée privée, demeurant 4, rue des Romains à L-6370 Haller, aux fonctions d'administrateur à compter de ce jour et pour une période de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010.

Le 20 mai 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090173.3/1091/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

RMB MANAGED FEEDER FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 69.469.

—
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

C. Lanz / F. Nilles

Mandataire Commercial / Sous-Directeur Principal

(090829.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

FINKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.382.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2004

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090183.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

FORGEPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.936.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KonzeRN S.A R.L., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090185.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

TEBRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.202.

A l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 18 décembre 2001, le capital social de la société est fixé, avec effet au 1^{er} janvier 2002, à 31.250,- EUR, résultant d'une conversion de 1.250.000,- LUF en 30.986,69 EUR puis d'une augmentation de 263,31 EUR, libérée par prélèvement sur les réserves et sans création d'actions nouvelles.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090858.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

HIGHTECH VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 72.497.

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 février 2004

L'Assemblée a donné pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée a accepté la démission de LUXFIDUCIA, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes, et lui a donné pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes LUXFIDUAUDIT S.C., 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090202.3/1629/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2004.

CASTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 45.716.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 octobre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg,
- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Monsieur Mattia Malacalza, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (Suisse),

- Monsieur Roberto Galeri, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (Suisse).

ont été réélus Administrateurs pour une durée de une année, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licenciés en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

a été réélu Commissaire aux comptes pour la même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090240.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

FINERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 95.085.

Avec effet au 1^{er} août 2004, le siège social de la société a été transféré au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour FINERA S.A.

K. Van Baren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02321. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090883.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

PMK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.505.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 26 octobre 2004, que:

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) ainsi que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, (né le 17 août 1953 à Luxembourg) ainsi que M. Thomas Renemark, Breviksvägen 111, S-135 02 Tyresö, Suède (né le 28 août 1950 à Amiralitetsf, Suède) ont été réélus comme administrateurs de la société de sorte que leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède a été ré-élu comme administrateur-délégué de la société, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., (B 68.574) 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été réélu comme Commissaire aux Comptes de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

- en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090309.3/263/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

ALCHEMY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 102.896.

Monsieur Gilles Caviglia, informe la société qu'il désire démissionner de son poste de gérant technique de la société ALCHEMY, S.à r.l. domiciliée au 6, rue Jean Engling à Dommeldange.

Luxembourg, le 25 septembre 2004.

G. Caviglia.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090871.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

EDILCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.532.

Constituée en date du 9 octobre 1995 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 639 du 15 décembre 1995.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 9 avril 2004 qu'ont été nommés à compter du 16 juin 2004 et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010:

1) comme administrateurs

- Monsieur Hansjörg Terzer, entrepreneur, demeurant à I-39040 Ora (BZ), Via San Giovanni, 1, Président et Administrateur-délégué

- Monsieur Ivano Morandini, expert-comptable, demeurant à I-39040 Salorno (BZ), Via Nazionale 26/1

- Monsieur Nello Lavio, expert-comptable, demeurant professionnellement à CH-6830 Chiasso, Via V. d'Alberti, 4

2) comme commissaire aux comptes

- JPCA LIMITED, avec siège social au 17 City Business Centre - Lower Road, GB - SE16 2XB Londres, immatriculée sous le n° 3350966 auprès du Companies House en Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour la société

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090247.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

BOSPHORUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 66.080.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 26 août 1998, publié au Mémorial Recueil C n° 818 du 9 novembre 1998.

Modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 2002, publié au Mémorial Recueil C n° 1330 du 13 septembre 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 27 août 2004 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Ont été nommés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2010:

Conseil d'administration:

- Monsieur Claude Faber, licencié en Sciences Economiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, président;

- Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;

- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

- REVILUX S.A., avec siège social à L-Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour BOSPHEPHORUS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090250.3/622/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 85.203.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le 15 septembre 2004 à Buenos Aires, Argentine*

Le siège social de la société de TENARIS S.A. est transféré du 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Cette résolution prendra effet au 1^{er} novembre 2004.

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

*Extract of the resolutions taken at the Board of Directors' Meeting held on September 15, 2004,
held in Buenos Aires, Argentina*

The registered office of TENARIS S.A., is transferred from 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg to 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

This decision shall take effect as from November 1st, 2004.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour TENARIS S.A.

A. Soares

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01736. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090269.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.